

Monsieur Patrick HETZEL
Député du Bas-Rhin
9 Rue de la Gare
67700 SAVERNE

Paris, le 13 juillet 2017

Monsieur le Député,

Je tiens à vous remercier de votre courrier du 31 mai 2017 par lequel vous me faites part de votre attachement à FIP et à France Bleu Alsace pour leur ancrage régional. Votre lettre témoigne de la vivacité du lien de proximité que nos stations entretiennent avec leurs auditeurs.

Je partage votre conviction que France Bleu est indispensable à nos territoires et participe à la lutte contre les fractures qui divisent notre pays. Aussi je ne peux me satisfaire de voir, année après année, les audiences de cette station s'éroder. Comme vous le savez, c'est le seul de nos sept réseaux à connaître une telle évolution, France Inter, France Info, France Culture, France Musique, FIP, Mouv' enregistrant des audiences records, ce qui permet à Radio France de parvenir à une part de marché radiophonique historiquement élevée.

Nous avons engagé, depuis plus d'un an, un travail de fond sur les grilles de France Bleu, en organisant plusieurs séminaires au cours desquels toutes les pistes d'évolution des 44 antennes ont été étudiées, en concertation étroite avec les responsables de chaque station. L'idée fondamentale qui s'en est dégagée est d'accorder une plus grande autonomie à chaque station, afin qu'elle puisse répondre aux attentes spécifiques de chaque territoire, dans un cadre commun à l'échelle du réseau.

Pour ce qui concerne l'information, le cœur de la réforme consiste à redonner la main à chaque rédaction sur l'information nationale, afin que l'offre d'information soit réellement composée localement, en reprenant aussi, au gré de chaque rédacteur en chef, et en fonction de leur pertinence par rapport à l'audience locale, les éléments d'information mis à disposition par l'antenne nationale. Il ne s'agit donc pas d'affaiblir les rédactions en région mais au contraire de valoriser leur travail et de faire de chaque journal un tout mieux organisé, plus riche et plus pertinent.

S'agissant des autres émissions, la répartition des tranches locales et nationales dans la grille n'a pas encore été définitivement arrêtée, mais je puis d'ores et déjà vous assurer que les programmes de proximité constitueront le cœur de notre offre. Les auditeurs alsaciens, comme ceux de toutes nos régions, pourront donc toujours suivre leurs programmes locaux, qui sont la vocation éditoriale propre d'une antenne comme France Bleu.

La relance de la dimension régionale de l'antenne de FIP est tout aussi importante à mes yeux et c'est le sens du projet ambitieux qui est en cours de bouclage, en concertation étroite avec les équipes locales. FIP offre depuis son lancement en 1971 un programme musical de flux identique sur l'ensemble des zones où elle est diffusée, le territoire français et au-delà, car elle connaît une fréquentation importante en numérique, via internet. Ce programme musical est ponctué d'interventions de nos animatrices et de rubriques éditoriales qui permettent à FIP de rendre compte de l'actualité culturelle, à la fois sur le plan national, et sur trois villes : Bordeaux, Nantes et Strasbourg, où une petite équipe d'animatrices prépare des textes d'information culturelle « de proximité ».

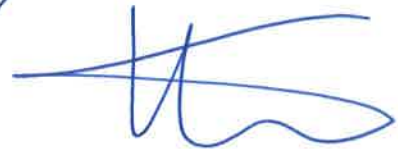
Vous comprendrez aisément que je sois soucieux de fournir le même service de proximité dans toutes les régions où FIP est aujourd'hui diffusée et dans les villes où le développement de la radio numérique terrestre permettra à cette antenne d'être reprise à l'avenir. C'est pourquoi FIP a engagé un projet ambitieux de développement éditorial.

Afin que chaque zone de diffusion puisse bénéficier de la même couverture culturelle, les pôles de production des informations de proximité de FIP passeront de 3 à 6, avec une présence numérique renforcée. De cette manière, l'agenda culturel de chaque zone de diffusion sera mieux traité, et les régions qui n'en bénéficiaient pas pourront elles aussi entendre des informations consacrées à leur vie culturelle, à la programmation de leurs théâtres, salles de concert, expositions ou monuments et musées. Les zones de Bordeaux, Nantes et Strasbourg conserveront quant à elles un pôle de production, car il n'est pas plus question de fermer ces antennes que de supprimer le suivi de la scène culturelle locale sur les trois agglomérations qui sont seules à en bénéficier aujourd'hui.

Regrettant que vous ayez pu être mal informée sur les mesures envisagées, je puis donc vous rassurer à la fois pour FIP et pour France Bleu : il ne s'agit en aucun cas pour nous de revenir sur l'ancrage en Alsace des deux antennes de Radio France qui participent en priorité à l'animation et au suivi de la vie de nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,



Mathieu GALLET